

# Responsable de l'action culturelle, sociale et territoriale

CDI

Date de mise en ligne : **21/08/2023**

Date limite de l'offre : **31/08/2023**

Intitulé du poste : **Responsable de l'action culturelle, sociale et territoriale**

Région : **Île-de-France**

Département : **93 - Seine-Saint-Denis**

Type de métier : **Action culturelle / Médiation**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaires mensuel brut (en euro) : **Selon expérience**

Niveau de rémunération : **CCNEAC groupe 3**

## Ateliers Médicis

Adresse mail de la structure : [administration@ateliersmedicis.fr](mailto:administration@ateliersmedicis.fr)

Adresse : **4 allée Françoise Nguyen**

Code postal : **93390**

Ville : **Clichy-sous-Bois**

Site web : [www.ateliersmedicis.fr](http://www.ateliersmedicis.fr)

## Description du poste :

Les Ateliers Médicis, situés à Clichy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis), poursuivent une triple mission :

- organiser à l'échelle nationale des résidences d'artistes de toutes les disciplines, dans des espaces considérés comme périphériques et dans des lieux du champ éducatif, social, citoyen ;
- développer un campus afin de repérer, former, accompagner des artistes aux trajectoires, langages et récits pluriels ;
- construire à Clichy-sous-Bois et Montfermeil un projet artistique et culturel de territoire conjuguant haute exigence et convivialité, rayonnement et accessibilité, en activant plusieurs leviers d'action : résidences, programmation d'événements, pratique artistique amateur, participation des habitants.

## MISSIONS PRINCIPALES

Le/la responsable de l'action culturelle, sociale et territoriale remplit en particulier les missions suivantes :

Définit et pilote la stratégie de développement, de mobilisation et de participation des habitants et des « communautés » (voisins, classes des établissements scolaires, groupes constitués au sein des associations, structures sociales, etc).

- Organise la rencontre des artistes en résidence avec les partenaires et habitants du territoire (projets participatifs, sorties de résidence, actions de médiation) : les modalités de mobilisation et de partage sont définies avec les artistes, à partir de leurs projets de création, au regard de la connaissance partagée du territoire et des attentes des habitants et partenaires ;
- Élabore une programmation d'ateliers réguliers et ponctuels de pratique artistique amateur ;
- Structure et anime une stratégie de mobilisation et de participation des parties prenantes locales en prévision de l'ouverture du nouvel équipement en 2026 et au-delà ;
- Propose et organise la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles à partir des besoins et idées exprimés par ou recensés auprès des parties prenantes ;
- Définit les objectifs et évalue l'impact des actions menées.

Contribue au développement des publics

- Fait connaître le projet et le lieu, développe sa fréquentation, par des actions innovantes et expérimentales, en lien avec le service communication ;
- Réfléchit avec le service communication à l'adaptation des outils et des messages, et à la diffusion des outils de communication.

Construit et coordonne la politique d'accueil et d'hospitalité du lieu

- Organise la gestion de l'accueil des publics et usagers aux Ateliers Médicis ;
- Développe par tous moyens la convivialité, au quotidien et durant les événements et festivals (accueil des familles, mise en place de jeux, etc.) ;
- Assure le lien avec le café des Ateliers Médicis, en cohérence avec le projet artistique et culturel de l'établissement ;
- Construit la politique d'accueil et d'hospitalité du futur lieu des Ateliers Médicis.

Encadre le service action culturelle, sociale et territoriale

- Organise, planifie, évalue le travail de trois chargé.es d'action culturelle, d'une attachée à l'accueil, d'un coordinateur des actions et relations au territoire ;
- Formule des propositions quant aux renforts à mobiliser ponctuellement ou dans la durée (stagiaires, service civiques, CDD) ;
- Programme la montée en charge et en compétence de l'équipe en prévision de l'ouverture du nouvel équipement en 2026 ; propose des formations individuelles et collectives pour les membres de l'équipe ;
- Gère le budget alloué à ce service : élaboration et suivi, en lien avec la Directrice administrative et financière et le service comptable ;
- Participe à la recherche de financements publics et privés (veille, participation à la rédaction des dossiers) ;
- Élabore et alimente des outils de suivi et d'évaluation des activités, rédige des bilans quantitatifs et qualitatifs.

Un travail sur l'organisation de l'équipe est en cours et aboutira à l'automne ; les contours du service peuvent donc évoluer. Dans la perspective de l'ouverture du nouvel équipement des Ateliers Médicis en 2026, des recrutements et évolutions de l'organisation de l'équipe sont à prévoir à partir de 2024.

Le ou la responsable de l'action culturelle, sociale et territoriale contribue à la stratégie globale de développement de l'établissement.

### **PROFIL / COMPETENCES**

- 10 ans d'expérience dans le domaine de l'action culturelle et/ou sociale, en particulier sur des fonctions d'encadrement et de développement
- Expérience managériale d'au moins cinq ans
- Intérêt prononcé pour les arts contemporains et le spectacle vivant
- Expérience et volonté d'engagement dans les quartiers populaires
- Bonne connaissance du territoire local et régional appréciée
- Compétences en matière de gestion de projet
- Maîtrise des concepts et outils de l'éducation populaire ainsi que des droits culturels
- Maîtrise des outils budgétaires et administratifs et de la législation liés au spectacle vivant et aux arts visuels
- Excellentes qualités relationnelles, aisance dans le travail en équipe, aptitude et goût pour le management
- Autonomie, sens de l'organisation, de la planification et de l'anticipation
- Capacités d'initiative et créativité
- Capacités à travailler avec des interlocuteurs multiples, capacité d'adaptation et de négociation

### **CADRE D'EMPLOI ET SPECIFICITES DU POSTE**

- Contrat à durée indéterminée, temps plein (temps de travail annualisé, forfait jours)
- Cadre, Groupe 3 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles
- Travail ponctuel en soirée et le week-end
- Télétravail ponctuel possible

## **Contact pour répondre à l'offre :**

Nom : **Van Colen**

Prénom : **Flavie**

Adresse mail : [recrutement@ateliersmedicis.fr](mailto:recrutement@ateliersmedicis.fr)